



# LE BULLETIN D'INFORMATION du CNIDEP

n°  
**16**

Décembre 2015

## AU SOMMAIRE...

- Lumieau-Stra ... Démarrage opérationnel du projet
- Intégrer des critères environnementaux adaptés aux artisans dans la commande publique
- Le catalogue de formation du CNIDEP se renouvelle et s'enrichit !
- La collaboration du CNIDEP et des collectivités territoriales : une histoire qui dure
- Les temps forts du CNIDEP en 2015



## LUMIEAU-STRA

### ... Démarrage opérationnel du projet

Le projet LUMIEAU-STRA, porté par l'Eurométropole de Strasbourg, fait partie des 13 appels à projets sélectionnés par l'ONEMA\* pour **lutter contre les micropolluants**. LUMIEAU-STRA a comme objectif, à l'échelle de son territoire, de contribuer à la baisse des micropolluants les plus problématiques rejetés par la collectivité. Plus de **120 substances chimiques** sont concernées.

L'Eurométropole a décidé de traiter aussi bien les rejets des industriels que ceux des PME et des particuliers, ce qui permettra de bien appréhender la problématique dans son ensemble. Le but ultime du projet est de tester des **solutions efficaces mais réalistes**, et de faire en sorte que ces solutions s'implantent durablement sur le territoire. Pour arriver à un tel résultat, la collectivité s'est entourée de divers partenaires, dont le CNIDEP. Car un des intérêts majeurs de ce projet réside dans la synergie entre des acteurs aux domaines de compétences différents, mais complémentaires : caractérisation de polluants, modélisation informatique, application de solutions techniques, prise en compte des aspects sociologiques...

Le CNIDEP est chargé de trouver des solutions aux **émissions de micropolluants provenant de l'artisanat**. Il s'appuiera pour cela sur les résultats de son étude DCE Artisanat, parus récemment. Sa participation se décline selon 3 axes :

les entreprises (lien entre substances aval et produits) ;

- Evaluation de l'intérêt de recourir à des technologies propres et de la substitution (abattement des polluants) ;

- Identification des leviers permettant une mise en place, une acceptation et une utilisation durable des solutions retenues (faisabilité technique, financière, logistique et sociale).

Ces étapes seront réalisées dans des entreprises de l'Eurométropole de Strasbourg. Pour initier ce travail, c'est le **métier de la peinture en bâtiment** qui a été retenu. Grâce à la FFB67, les premiers artisans volontaires ont été rencontrés afin de préparer la première phase de travail, celle des analyses et de l'implantation de technologies propres. Afin de savoir s'ils contiennent certains des micropolluants visés par le projet, leurs **effluents seront analysés**, avant et après passage par une machine de nettoyage des outils de peinture. Les artisans rencontrés trouvent le projet très intéressant, et ont d'ores et déjà montré une forte volonté d'y participer de manière active.

D'ici à son issue en 2018, ce projet livrera des résultats très intéressants, et dont certains seront probablement reproductibles sur d'autres territoires. Affaire à suivre...

- Recherche des substances problématiques et de leurs sources possibles dans

\*ONEMA : Office national de l'eau et des milieux aquatiques



Centre National d'Innovation  
pour le Développement durable  
et l'Environnement  
dans les Petites entreprises



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat  
Meurthe-et-Moselle

Gestion des déchets de chantier, utilisation de produits écolabellisés, Bilan Carbone... Il n'est pas toujours facile de savoir, pour une collectivité, quels sont les **critères environnementaux pertinents à insérer dans leurs appels d'offre**. Or, l'Etat pousse de plus en plus les acheteurs publics à envisager des critères sociaux et environnementaux dans le cadre de leurs **marchés publics**. Il s'agit même d'une obligation, inscrite dans le Code des marchés publics (article 5). Mais cela implique une volonté de la part des élus, et des connaissances de la part des rédacteurs des appels d'offre. Cet exercice reste donc difficile et assez peu généralisé pour de nombreuses collectivités.

Et pourtant, un certain nombre d'**entreprises artisanales** qui répondent à des appels d'offre ont des pratiques exemplaires en matière d'environnement. Cela peut leur permettre de se démarquer par rapport à des concurrents, à condition qu'elles sachent le valoriser auprès des **acheteurs publics**.

Pour aider artisans et collectivités à mieux intégrer les questions de critères environnementaux dans leurs appels d'offre, le CNIDEP a mené une action qui s'est achevée en 2015. Cette action se composait de deux volets :

- **Accompagner des collectivités** dans l'intégration de critères environnementaux ;
- **Former des artisans** à valo-

## Intégrer des critères environnementaux adaptés aux artisans dans la commande publique

riser leurs efforts environnementaux dans un appel d'offre.

Trois collectivités de Meurthe-et-Moselle ont été rencontrées par le **CNIDEP** : la Communauté de Communes du Toulais, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey et la Communauté Urbaine du Grand Nancy. En fonction de leur degré d'intégration du sujet, celui-ci les a conseillées sur la démarche



à adopter. Il a créé un outil recensant de manière exhaustive plus d'une centaine de critères concrets à insérer dans des appels d'offres. Il était important pour le CNIDEP de recenser des critères réalistes pour l'artisanat, correspondant à des pratiques et/ou techniques qui sont

appliquées dans ces TPE. Les collectivités ont montré un intérêt tout particulier pour un point traité dans cet outil : une liste de justificatifs correspondant à ces critères environnementaux, à demander aux entreprises candidates. Elles envisagent d'utiliser cet outil à l'avenir, et de futures collaborations avec le CNIDEP se profilent dans ce domaine.

Quant aux artisans, quatre entreprises ont participé à une formation aux appels d'offre à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat 54. Durant cette formation, le CNIDEP leur a présenté la notion de critères environnementaux ainsi que les enjeux que cela représente dans les appels d'offre et plus largement dans leur positionnement futur auprès des acheteurs publics. Il a ensuite échangé avec les participants pour les amener à comprendre quels étaient les critères environnementaux qu'ils pouvaient mettre en avant, et comment le faire. Pour terminer, il leur a proposé un accompagnement individuel pour structurer leur réponse dans de futurs appels d'offre sur ce point.

Le bilan de cette action est très positif pour l'ensemble des participants.

## La collaboration du CNIDEP et des collectivités territoriales : une histoire qui dure

Depuis sa création le CNIDEP travaille en lien avec les **collectivités** pour les aider à prendre en compte les spécificités des entreprises artisanales et les accompagner dans tous les dossiers touchant ce public. En effet, il est important que les différents acteurs d'un territoire travaillent conjointement pour mettre en place **des actions les plus adaptées aux publics concernés**.

Le CNIDEP a travaillé en partenariat avec plus d'une **quarantaine de collectivités sur des projets en lien avec l'artisanat** dans plusieurs domaines de l'environnement : prévention des déchets, rejets des entreprises au réseau d'assainissement collectif, etc...

En plus de l'expertise acquise au fil des années, le **CNIDEP assure un rôle de passerelle entre les collectivités et les artisans**. L'objectif est de mettre en place ou d'améliorer les solutions existantes par rapport aux moyens de la collectivité et aux attentes des artisans.

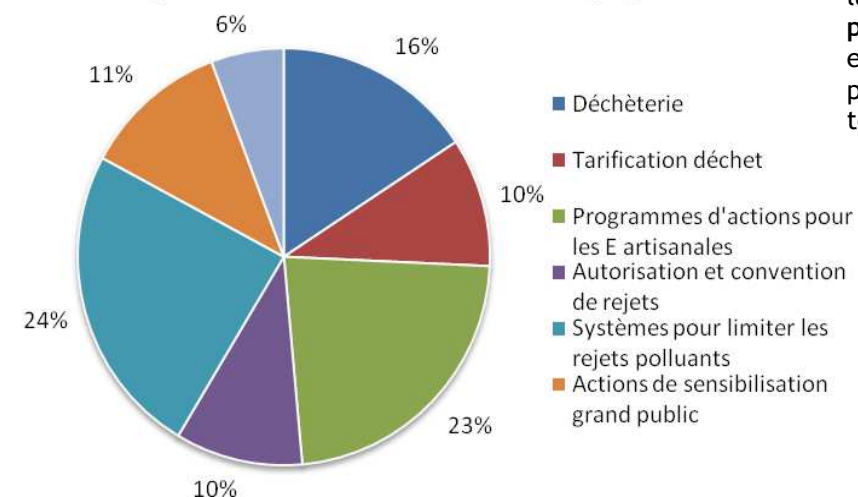
Le CNIDEP peut être amené à travailler conjointement avec des collectivités de toute la France sur divers thèmes :

- Ouverture d'une déchèterie aux entreprises artisanales,
- Mise en place de la redevance spéciale,
- Amélioration de la gestion des déchets des entreprises installées sur le territoire étudié,
- Régularisation des autorisations et conventions de rejets dans les réseaux d'assainissement,
- Limitation des rejets polluants de certaines activités par la mise en place de pré-traitements adaptés aux petites entreprises,
- Diagnostic éclairage dans les commerces de proximité,
- Accompagnement à la mise en œuvre de Plans Climat Air Energie Territoriaux : implication des artisans dans la démarche,
- Volet " Entreprises " de l'Agenda 21 de la collectivité,
- Mise en place d'une commande publique responsable.

Récemment, le CNIDEP a par exemple été contacté pour la réalisation de diagnostics en entreprise pour mettre en place individuellement des solutions concernant la prise en compte de l'environnement ; pour la réalisation de réunions de sensibilisation à la gestion des déchets auprès des artisans ; pour un accompagnement à la mise en place d'un événement de promotion des métiers du réemploi,...

Le CNIDEP s'adapte, au maximum, aux demandes qui lui sont faites. **N'hésitez donc pas à nous contacter pour nous faire part de vos besoins**. Nous verrons ainsi ensemble comment répondre le mieux à votre demande pour mettre en place un partenariat pertinent et adapté.

### Répartition des différents accompagnements



## Le catalogue de formation du CNIDEP se renouvelle et s'enrichit !

Chaque année, les chargés de mission du CNIDEP proposent des formations spécifiques sur les thématiques « **environnement et artisanat** » aux chargés de mission d'autres structures souhaitant se spécialiser. En 2016, le catalogue de formation évolue afin de répondre aux nouveaux enjeux et aux nouveaux projets émergents pour lesquels des besoins de montées en compétence semblent nécessaires.

- Ainsi, **3 nouvelles formations** sont proposées pour l'année à venir :

**1 Le développement durable dans la coiffure** : Cette formation est centrée sur le **métier de la coiffure**, proposant la présentation des bonnes pratiques existantes sur toutes les thématiques environnementales touchées par la profession : déchets / eau / énergie / produits..., ainsi que le lien avec le label « Développement Durable, mon coiffeur s'engage » si nécessaire. Elle s'adresse aux chargés de mission réalisant des projets de terrain à destination des coiffeurs.

**2 Les dispositifs économiques de la gestion des déchets** : les chargés de mission travaillant sur des territoires ayant mis en place **différents dispositifs économiques pour la gestion des déchets** ont la nécessité de maîtriser ces dispositifs car ils impactent forcément les entreprises du territoire. Afin de pouvoir mieux comprendre les **problématiques des entreprises artisanales** et pouvoir les guider vers des actions de prévention adaptées au type de dispositif auxquels elles sont soumises, cette formation propose de connaître les principaux dispositifs économiques dans la gestion des déchets et leurs impacts sur l'artisanat.

**3 Proposer une offre de service CMA à des collectivités locales** : Certains domaines de compétences touchant la protection de l'environnement dans l'artisanat, détenus par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat, peuvent croiser les politiques locales. Ces domaines d'interaction peuvent être une **source de partenariats**. Cette journée a pour objectif de présenter les principaux sujets de partenariats à proposer aux collectivités locales, tant sur le contenu que sur le point de vue méthodologique.

- La thématique « **eau** » proposée sous un nouveau format : La formation « Eau et Eco-technologies » est proposée sous un format plus court (une journée) et sous l'intitulé suivant « **Rejets aqueux des entreprises artisanales : enjeux et solutions** ». Elle propose une approche réglementaire, ainsi qu'une approche solutions et actions concrètes pour un ou deux type de profession artisanale (au choix parmi : carrosserie / mécanique automobile, métiers de bouche, peintres en bâtiment, décapage de façades, travail des métaux, traitements de surfaces, imprimerie / sérigraphie, nettoyage de locaux, pressings, coiffure).

- Retrouvez également **2 journées techniques proposées les années précédentes**, qui se révèlent essentielles aux nouveaux chargés de mission œuvrant dans le domaine de l'artisanat :  
 Formation au prédiagnostic environnement en entreprise artisanale (formation théorique et pratique),  
 Et La prévention des déchets dans les petites entreprises.



## La participation au colloque « Le changement climatique, levier de développement des PME européennes », à l'APCMA

L'APCMA a organisé un colloque le 29 septembre 2015 intitulé « Le changement climatique, levier de développement des PME européennes ». Le CNIDEP a contribué à l'élaboration du programme en termes de sujets à aborder dans les différentes tables rondes. Le fruit de ce travail collaboratif a été présenté aux acteurs de l'artisanat venus de différents pays européens. Il en est ressorti une sensibilité réelle et une volonté de mettre en place des actions efficaces dans ce domaine. La COP21 aura certainement une déclinaison au niveau des PME et de l'artisanat. En effet, l'artisanat est au cœur des territoires et est un acteur de proximité qui mènera des actions emblématiques dans le cadre de la transition écologique.

# LES TEMPS FORTS DU CNIDEP...

## La participation au Conseil Economique, Social et Environnemental en Alsace

LE CESER Alsace a sollicité le CNIDEP afin qu'il contribue aux travaux de la 4<sup>ème</sup> Commission « Environnement » du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional d'Alsace sur la transition écologique.

Le projet d'avis qui résulte de ces travaux a été adopté en séance plénière du CÉSER-Alsace le 13 octobre 2015. Lors des échanges, les représentants de l'artisanat ont souhaité que la future grande région puisse bénéficier de l'expertise du CNIDEP.

## L'Intervention du CNIDEP au LIST, le 15/10/2015

Le CNIDEP est intervenu le 15/10/2015 dans le cadre du cycle «Betriber & Umwelt\*» à la demande du «Luxembourg Institute of Science and Technology» (LIST), pour une session d'information sur l'optimisation des traitements des eaux usées et la réduction des consommations d'eau des métiers de bouche.

Cette réunion a été l'occasion de :

- mettre l'accent sur les bonnes pratiques et les prétraitements à mettre en place pour limiter l'impact des rejets de ces entreprises sur les réseaux d'assainissement, les stations d'épuration et le milieu naturel,
- présenter des solutions et conseils pour réduire les consommations d'eau et de produits de nettoyage (tout en gardant une même efficacité de nettoyage et en respectant les bonnes pratiques d'hygiène).

\* Entreprises et Environnement



# ... en 2015

## Le CNIDEP présent au Mondial de la coiffure-beauté 2015, à Paris, les 20 et 21 septembre

Le CNIDEP, représenté par son directeur, Philippe MUCCHIELLI, était présent lors du *Mondial de la Coiffure Beauté 2015*. Invité par *Les Institutions de la coiffure*, le CNIDEP est intervenu au cours d'un workshop pour présenter les enjeux de la protection de l'environnement dans les métiers de la coiffure. Cette intervention a notamment été illustrée par les résultats de l'étude DCE dans les rejets des salons de coiffure réalisée par le CNIDEP en 2014.



© Le bulletin d'information du CNIDEP  
Centre National d'Innovation  
pour le Développement Durable  
et l'Environnement dans les Petites entreprises



CNIDEP - 4 rue de la Vologne - 54520 LAXOU  
Tél. : 03 83 95 60 88 - Fax : 03 83 95 60 30  
Courriel : [cnidep@cnidep.com](mailto:cnidep@cnidep.com)  
Site Internet : [www.cnidep.com](http://www.cnidep.com)

Directeur de publication : Jean-Marie BENOIT  
Rédaction : CNIDEP  
Conception/réalisation/édition : M. SANTERAMO  
Impression : CNIDEP  
Crédit photos : CNIDEP - CMA54  
Imprimé sur du papier recyclé  
Dépôt légal : Décembre 2015 - ISSN n° 1771-8473

Avec la participation financière de :

